MONTELIMAR-AGGLOMERATION

000

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel: Communauté d'agglomération MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Adresse postale: Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville: MONTELIMAR

Code postal: 26200 – Code NUTS: FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques -

Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELIMAR-AGGLOMERATION ou son

représentant

Téléphone: 04.75.53.10.74.

Courriel: dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (le cas échéant) www.montelimar-agglo.fr Adresse du profil acheteur : http://www.montelimar-agglo.fr/

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale Services généraux des administrations publiques

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Mission de communication et de concertation pour le plan local d'urbanisme intercommunal-habitat (PLUI-H) de Montélimar-Agglomération.

Numéro de référence : 2024S0005

II.1.2) Code CPV principal

79416200

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

La présente consultation concerne les prestations de communication et de concertation pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat de Montélimar-Agglomération.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

39 865.00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRK23

Lieu principal d'exécution: Montélimar.

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation concerne les prestations de communication et de concertation pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal- Habitat de Montélimar-Agglomération.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

II.2.11) Information sur les options

Option: NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal Officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés cidessous).

° Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

Explication: Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE LIBERE du 26 mars 2024 sous le n° 406999200, inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 21 mars 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHE

MARCHÉ N° S240023

INTITULÉ: Mission de communication et de concertation pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat de Montélimar-Agglomération

Un marché/lot est attribué: OUI

V.2) Attribution du marché : 27 juin 2024

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres recues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : ATELIER DES GIBOULEES Adresse postale : 5 rue de Charonne

Localité/Ville : PARIS Code postal : 75011

Pays: France

Téléphone: 01.40.21.40.31

Couriel: bonjour@giboulees.com

Code NUTS: FRK23

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 99.43/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale finale du marché : 39 865.00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée : La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1-2° et R. 2131-12-1° du Code de la commande publique.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHE

Valeur totale finale du marché: Le montant indiqué correspond au montant total H.T. pour les prestations de base et 10 000.00 € H.T. pour les prestations spécifiques qui s'exécuteront dans le cadre d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance charaée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville: Grenoble cedex

Code postal : 38022 Téléphone : 04 76 42 90 16 Fax: 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal: 38022

Téléphone: 04.76.42.90.16.

Fax: 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 03 juillet 2024

Le Président,